



ECOLE AGENAISE DE KARATE SHOTOKAN

REGLEMENT DES PROFESSEURS: 2012 2013

L'acceptation de ce règlement par tout professeur implique automatiquement l'acceptation de toutes les clauses sans exception de la charte d'enseignement de l'Ecole Agenaise de Karaté Shotokan.

Afin de répondre au mieux à la diversité des publics et conformément à la charte de l'enseignement adoptée en comité directeur il appartient au Directeur technique de mettre en place les horaires et l'équipe pédagogique qui sera en charge d'assurer tous les cours dispensés par l'Ecole Agenaise de Karaté Shotokan.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Elle est composée de 5 professeurs diplômés :

- ABADIA ANATOLE 6^{ème} dan DESJEPS (BEES2)
- BAY JEAN PIERRE 3^{ème} dan CQP
- DE CASTRO SYLVIE 2^{ème} dan CQP
- GUNDELWEIN CHRISTIAN 2^{ème} dan DIF
- ROUSSEAU ANNE VALERIE 2^{ème} dan DAF

En cas d'absence exceptionnelle d'un professeur ce dernier devra organiser en priorité son remplacement avec un membre de l'équipe pédagogique. En cas d'impossibilité le cours sera proposé à l'un des professeurs de la liste d'attente ou annulé.

En cas de défection ou d'absence prolongée de l'un des professeurs en cours d'année, si son remplacement ne peut être pris en charge par l'équipe pédagogique, ce dernier sera proposé aux professeurs de la liste suivante :

- LAGES Arthur - 3^{ème} dan - DAF
- DE MARCO Louis 1^{er} dan DAF
- BRIQUET Maël 1^{er} dan DIF

En fonction des compétences et des disponibilités de chacun les cours sont attribués comme suit :

Self-défense :	ABADIA Anatole
Karaté ceintures noires	ABADIA Anatole
Karaté adultes tous niveaux (jaunes et plus)	ABADIA Anatole
Karaté préparatoire aux grades	ABADIA Anatole
Nihon Tai Jitsu	GUNDELWEIN Christian
Body Karaté	DE CASTRO Sylvie
Karaté adultes débutants	DE CASTRO Sylvie et BAY Jean Pierre

Karaté séniors

DE CASTRO Sylvie

Karaté enfants
Karaté ados

DE CASTRO Sylvie et ROUSSEAU Anne Valérie
ROUSSEAU Anne Valérie et BAY Jean Pierre

Tout professeur a le droit de s'adjoindre un assistant de son choix (AFA). Cet assistant devra être diplômé de la ligue d'Aquitaine.

Le rôle de ce dernier est d'aider le professeur à mettre en place le matériel pour éducatifs, servir de partenaire pour les démonstrations et veiller à la sécurité.

En aucun cas il ne peut, même momentanément :

- prendre la parole pour corriger ou donner des conseils aux élèves
- diriger tout ou partie d'un cours
- être responsable d'un petit groupe à part
- intervenir en lieu et place du professeur

COMMUNICATION:

Chaque professeur est responsable de l'intégrité du public qui lui est attribué.

Il est responsable également des informations à lui faire passer (notes, circulaires...) et des différentes inscriptions aux manifestations (compétitions, démonstrations...) prévues.

Les informations devront auparavant être validées par la présidente ou le directeur technique.

Chaque professeur remettra au Directeur technique, en fin d'année, un compte-rendu de ses activités, les résultats sportifs de son groupe et les améliorations souhaitables pour l'année suivante.

Il remettra également en fin de chaque mois un tableau des présents à ses cours.

Une réunion trimestrielle aura lieu entre professeurs, fixée par le Directeur Technique, pour effectuer un bilan des cours (présences, fréquentation,...), adopter la marche à suivre correspondante (annulation du cours, renforcement de l'encadrement,...), et recevoir les doléances des professeurs.

PASSAGES DE GRADES

KYUS :

Les grades sont délivrés par les professeurs de clubs jusqu'au 1^{er} kyu (ceinture marron).
Ils sont délivrés par la CSDGE pour les dans.

Grades enfants et ados:

Au sein de l'Ecole Agenaise de Karaté Shotokan, le jury des grades enfants et ados est composé des professeurs missionnés pour ce public et du Directeur technique.

En cas de décision contestée, c'est le directeur technique qui prend la décision finale.

Une préparation à l'examen sous forme de passage de grade blanc pourra, au cours de l'année, être organisée par le ou les professeurs concernés mais aucun grade ne sera délivré au cours de ces examens.

Pour ce public, il pourra être attribué des ½ grades.

Grades Adultes

Au sein de l'Ecole Agenaise de Karaté Shotokan, le jury des grades est avant tout composé des membres de l'équipe pédagogique aidés, si besoin est, des ceintures noires du club.

Les ceintures noires participant au jury seront convoquées par le directeur technique.

Chacun aura une voix et les décisions seront prises en toute démocratie.
Cependant en cas de décision contestée, c'est le directeur technique qui prendra la décision finale.
Pour ce public, il sera attribué des grades entiers.

Grades Nihon Tai Jitsu :

Au sein de l'Ecole Agenaise de Karaté Shotokan, le jury des grades pour le Nihon Tai Jitsu sera composé du professeur de Nihon Tai jitsu, en cas de besoin des ceintures noires du Nihon Tai Jitsu et du Directeur technique.

En cas de contestation dans les résultats, c'est le directeur technique qui prendra la décision finale
Pour ce public, il sera attribué des grades entiers.

Tout membre du jury pour le passage de grades devra se présenter en karategi et assister à l'ensemble du passage. Une note de rappel sera établie dans ce sens en temps utile.

1^{er} DAN et au dessus (karaté + Nihon tai jitsu):

La ceinture noire et les grades supérieurs sont délivrés par la CSDGE (FFKDA), (au niveau régional jusqu'au 4^{ème} dan et au niveau inter-régional pour le 5^{ème} dan).

Ils représentent l'éthique de l'art et doivent être jugés autant pour leurs qualités humaines que pour leurs compétences techniques.

Avant toute présentation à l'examen final, le candidat est évalué au sein du club.

Le jury d'évaluation est composé du Directeur Technique et des professeurs actifs qui délibèrent en commun après l'examen

La préparation à ces grades étant dirigée par le Directeur technique, il revient à ce dernier, après concertation du jury, de donner ou pas l'autorisation au(x) candidat(s) retenu(s) à se présenter au prochain passage de grades régional ou inter-régional et à signer le passeport sportif

L'évaluation sera organisée au moins un mois avant la présentation du candidat à l'examen de ligue.

L'évaluation concerne tous les publics 1^{er} kyu et CN, adultes, adultes + de 40 ans, adolescents à partir de 14 ans, Nihon Tai jitsu.

DATES

Les dates des examens 2012 2013 sont arrêtées comme suit :

ADHERENTS	DATES	HORAIRES
EVALUATION CN et 1 ^{er} KYUS	En fonction des dates du calendrier de ligue	
ENFANTS 1 ^{er} et 2 ^{ème} groupe	Mercredi 19 juin 2013	17h00 18h00 18h00 19h00
ADULTES TOUS NIVEAUX	Vendredi 21 juin 2013	Blanches à oranges 19h00 20h00 Vertes et plus 20h00
ADULTES Nihon Tai Jitsu	Samedi 22 juin 2013	18h00 19h30
ADOS	Samedi 22 juin 2013	16h00-18h00

PROGRAMMES d'EXAMEN

Adultes 1^{er} kyus et CN:

L'examen se déroulera avec les critères de notation d'un shodan (nidan, sandan...) réel avec les modules suivants :

- kihon et kihon ippon kumite
- kata et bunkai
- jyu ippon kumite et ju kumite

Adultes tous niveaux

- Techniques de base simples
- Enchaînements multi-directionnels
- Katas de base et bunkaïs
- Kihon Ippon kumite

Nihon Tai Jitsu

- Saisies
- Encercléments
- Clefs
- Atémis
- Projections
- défense contre armes

Ados

- Enchaînements multi-directionnels
- Katas de base et bunkaïs
- Kihon Ippon kumite
- Kumite

Enfants 2^{ème} groupe

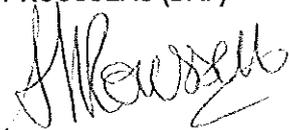
- Enchaînements multi-directionnels
- Katas de base
- Ju kumite

Enfants 1^{er} groupe

- Techniques simples, principal vocabulaire de karaté en japonais.
- Taikokyu shodan + variantes

Ce règlement sera révisé annuellement au mois de juillet pour l'année à venir ou en cours d'année pour tout changement d'horaires ou de professeurs.

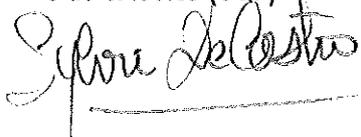
Lu et accepté,
AV ROUSSEAU (DAF)



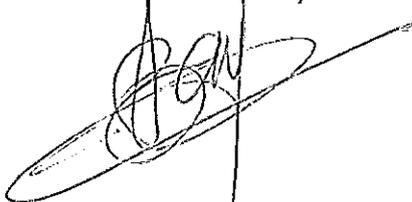
Ch. GUNDELWEIN (DIF)



S de CASTRO (CQP)



JP. BAY (CQP)



A.ABADIA (DESJEPS)

